



RÉAJIR :

LE RÉSEAU **FO** D'APPUI JURIDIQUE INFORMATION RECOURS



POURQUOI RÉAJIR ?

Opacité, arbitraire et précarité, c'est le projet porté au travers de la loi dite de « transformation » de la Fonction Publique. Pour FO, ce n'est pas notre fatalité ! Dans un contexte de réformes en cascade impactant le service public et ceux qui le portent, c'est la loi de la jungle qui risque de s'installer. Pour réellement défendre et faire valoir ses droits, chaque agent aura besoin de s'inscrire dans un collectif. Bien loin d'être remis en cause, le besoin en syndicat en sort renforcé. Alors oui, les fronts se déplacent, FORCE OUVRIERE les occupera résolument !

Et puisque la défense des droits des agents passera plus demain encore qu'aujourd'hui par la voie juridique, FORCE OUVRIERE au sein notamment des ministères de l'Ecologie/Transports/Cohésion des Territoires/Mer/Agriculture (IAE)/Intérieur (inspecteurs des permis de conduire) a pris les devants et s'est organisée pour proposer à ses représentants, militants et adhérents un accompagnement et soutien administratif et juridique.

CONTACTS POUR LES REPRÉSENTANTS FO :

Le [syndicat national](#) concerné qui mobilisera l'appui, l'expertise et les outils du réseau RéAJIR.

COMMENT ?

Ce soutien s'organise autour de militants volontaires formés par des avocats pour contribuer :

- à la défense des droits des agents ;
- au bon déroulement de leurs démarches ;
- à leurs recours (amiable, gracieux, hiérarchique ou contentieux) ;
- à leur réponse face à des avis défavorables.

Et ce, au plus proche de la situation et de l'action par une étude individualisée ou collective.

POUR QUOI FAIRE ?

Pour répondre aux questionnements ou inquiétudes des agents, et leur offrir des choix : dans leurs actions, leurs opportunités, leurs réponses, leurs recours.

- Pour faire valoir leurs droits ou leurs demandes.
- Pour leur permettre une expression en tant qu'individu à part entière et agent de notre fonction publique d'Etat.

Il arrive parfois, que face à la complexité des rouages administratifs, on ne sache répondre et encore moins contester les décisions qui nous concernent :

- que ce soit par méconnaissance des procédures, de nos droits ou du cadre réglementaire,
- soit simplement parce que l'autorité administrative nie nos droits et les règles de gestion RH.

Feets FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris

RÉAJIR **FO** : LE RÉSEAU D'APPUI JURIDIQUE INFORMATION RECOURS À VOS CÔTÉS

VOUS VOUS INTERROGEZ SUR VOS DROITS ?

DES RÉPONSES OU DES RECHERCHES
D'INFORMATION POUR VOTRE COMPTE
UNE ORIENTATION SUR LES DÉMARCHES À
SUIVRE OU À ÉVITER
UN SOUTIEN ET UN ACCOMPAGNEMENT
DANS DES SITUATIONS PARTICULIÈRES



VOUS SOUTENIR DES PRÉMICES DE LA PROCÉDURE...

VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS
DÉMARCHES VIS À VIS DE LA HIÉRARCHIE
VOUS APPUYER DANS LA RÉDACTION DES
PIÈCES À PRODUIRE
JOUER LE RÔLE DE MÉDIATEUR ET
TENTER D'ÉVITER UN CONTENTIEUX
QUAND C'EST POSSIBLE

...JUSQU'À SON TERME !

VOUS CONFORTER DANS LE CHOIX
DES DIFFÉRENTES PROCÉDURES ET
STRATÉGIES À ADOPTER OU LES
CLARIFIER
VOUS AIDER DANS LA RÉDACTION DES
RECOURS (ADMINISTRATIF, GRACIEUX,
HIÉRARCHIQUE, CONTENTIEUX ...) OU SA
CONSTITUTION
VOUS ACCOMPAGNER POUR ASSURER LE
CADRE RÉGLEMENTAIRE ET SON SUIVI.



Feets FO

Fédération de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris

✉ contact@feets-fo.fr

🌐 www.feets-fo.fr

☎ 01 44 83 86 20 (/22)

📠 01 48 24 38 32